



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

38 COM

WHC-14/38.COM/15

Doha, 24 juin 2014

Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-huitième session

**Doha, Qatar
15 - 25 juin 2014**

**Point 15 de l'ordre du jour : Ordre du jour provisoire de la 39e session du
Comité du patrimoine mondial (2015)**

Ce document contient l'ordre du jour provisoire de la 39e session du Comité du
patrimoine mondial (2015).

Projet de décision : 38 COM 15, voir point II

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 39E SESSION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL (2015)

SÉANCE D'OUVERTURE

1. Séance d'ouverture
2. Admission des Observateurs
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
 - 3A. Adoption de l'ordre du jour
 - 3B. Adoption du calendrier

RAPPORTS

4. Rapport du Rapporteur de la 38e session du Comité du patrimoine mondial (Doha, 2014)
5. Rapports du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives
 - 5A. Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial
 - 5B. Rapport des Organisations consultatives
 - 5C. Suivi de la réunion de la Directrice générale sur « La Convention du patrimoine mondial : réflexion sur l'avenir » (Siège de l'UNESCO, 2-3 octobre 2012)
 - 5D. *La Convention du patrimoine mondial* et le développement durable
6. Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et Rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial

EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

7. Etat de conservation des biens du patrimoine mondial
 - 7A. État de conservation des biens du patrimoine mondial inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril
 - 7B. État de conservation des biens du patrimoine mondial inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL ET DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL

8. Établissement de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste du patrimoine mondial en péril
 - 8A. Listes indicatives des États parties soumises au 15 avril 2015
 - 8B. Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial
 - 8C. Mise à jour de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste du patrimoine mondial en péril
 - 8D. Clarifications des limites et des superficies des biens par les États parties suite à l'Inventaire rétrospectif
 - 8E. Examen et adoption des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle

STRATÉGIE GLOBALE POUR UNE LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL REPRÉSENTATIVE, ÉQUILIBRÉE ET CRÉDIBLE

9. Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible
 - 9A. Rapport d'avancement sur la réflexion concernant les processus en amont
 - 9B. Rapport d'avancement sur la réflexion sur les processus de propositions d'inscription de biens mixtes

RAPPORTS PÉRIODIQUES

10. Rapports périodiques
 - 10A. Rapport final sur les résultats du deuxième cycle de l'exercice des rapports périodiques pour la région Europe et plan d'action
 - 10B. Rapport d'avancement sur les Rapports périodiques dans les autres régions

MÉTHODES ET OUTILS DE TRAVAIL

11. Révision des *Orientations*
12. Orientations de politique générale
13. Suivi des recommandations des évaluations et audits sur les méthodes de travail

QUESTIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

14. Assistance internationale
15. Rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2014-2015 et préparation du budget pour l'exercice biennal 2016-2017.
16. Questions diverses

CLOTURE DE LA SESSION

17. Élection du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur de la 40e session du Comité du patrimoine mondial (2016)
18. Ordre du jour provisoire de la 40e session du Comité du patrimoine mondial (2016)
19. Adoption des décisions
20. Cérémonie de clôture

II. PROJET DE DECISION

Projet de Décision : 38 COM 15

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-14/38.COM/15,
2. Décide que sa 39e session aura lieu àentre leet le.....2015 ;
3. Demande au Centre du patrimoine mondial de consulter le futur Président sur l'ordre du jour provisoire et un calendrier détaillé;
4. Adopte l'ordre du jour provisoire de la 39e session du Comité du patrimoine mondial en 2015, tel que contenu dans le document WHC-14/38.COM/15.